



Mémoire de la *Professional Association of Canadian Theatres* (PACT) au Comité permanent des finances
présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires

Août 2014

Résumé

LA PACT est heureuse d'avoir la possibilité de formuler des recommandations au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2014. Nos recommandations concordent avec d'autres recommandations du secteur culturel et caritatif.

La PACT recommande d'augmenter le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada de 35 millions de dollars en 2015 dans l'optique d'atteindre 300 millions de dollars à long terme.

- Cette mesure aura des répercussions économiques, culturelles et sociales positives et propices à l'instauration de communautés dynamiques et prospères. Elle créera des emplois.

La PACT appuie la recommandation de la Coalition canadienne des arts de mettre sur pied un programme pilote de 25 millions de dollars sur trois ans au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin de rehausser notre réputation sur la scène internationale pour le 150^e anniversaire du Canada.

- Lorsque des entreprises ont la capacité de présenter des pièces de théâtre dans d'autres parties du monde, elles créent des emplois et diversifient leurs revenus, tout en contribuant à la croissance économique de leurs collectivités. Cette mesure permettrait de rehausser la réputation du Canada sur la scène internationale.

La *Professional Association of Canadian Theatres* se joint à Imagine Canada et à d'autres intervenants du secteur caritatif pour recommander au gouvernement du Canada de mettre en œuvre le crédit d'impôt allongé pour dons de charité.

- Cette mesure aura pour effet d'accroître la participation des citoyens, ainsi que la capacité et la résilience du secteur du théâtre.

Au nom de ses quelque 150 membres à travers le Canada, la PACT remercie le Comité permanent des finances d'examiner ces mesures pour soutenir le secteur des arts. Nous félicitons et remercions le Comité et le gouvernement du Canada d'avoir pris la décision, au début de cette année, de reconduire et de rendre permanents des

215, avenue Spadina, bureau 555,
Toronto, ON M5T 2C7 416-595-6455 | 1-800-263-7228

info@pact.ca | www.pact.ca

No d'enregistrement 104317375RR0001

programmes clés du ministère du Patrimoine canadien qui appuient le secteur dynamique des arts de la scène.

Introduction

La *Professional Association of Canadian Theatres* (PACT) est heureuse de pouvoir formuler des recommandations au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2014. Nous croyons que ce processus représente une partie importante de l'élaboration des politiques au Canada qui donne des résultats utiles pour les Canadiens. À l'approche du 150^e anniversaire de notre pays en 2017, le Comité a l'occasion de formuler des recommandations menant à la préservation d'importants éléments du patrimoine.

Le Plan d'action économique de 2014 a déjà permis de mettre en œuvre des mesures destinées à renforcer les éléments du patrimoine faisant partie du secteur des arts de la scène du Canada. La reconduction de programmes clés du ministère du Patrimoine canadien permettra d'accroître les capacités du secteur des arts, ce qui traduira par une plus grande résilience des sociétés et de meilleurs résultats pour les Canadiens. Ces programmes comprennent entre autres le Fonds du Canada pour les investissements culturels et le Fonds du Canada pour les espaces culturels, qui profiteront tous deux au secteur canadien du théâtre et à son auditoire. Nous remercions le Comité d'avoir examiné cette recommandation par le passé et le gouvernement d'avoir reconduit ces programmes.

Cette année, le mémoire de la PACT est axé sur deux des thèmes prioritaires proposés par le Comité des finances :

- Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures;
- Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.

Étant donné que huit Canadiens sur dix estiment que le théâtre est important pour assurer le dynamisme culturel des communautés¹, nous sommes d'avis que nos trois recommandations répondent directement aux intérêts du comité.

Recommandation 1

La PACT recommande d'accroître le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada de 35 millions de dollars en 2015, dans l'optique d'atteindre 300 millions de dollars à long terme.

¹ <http://pact.ca/Advocacy/Professional-Theatre-in-Canada.aspx>

L'investissement du gouvernement fédéral dans le Conseil des arts du Canada est un élément stratégique et important du soutien au secteur culturel. Cet investissement dans les troupes de théâtre s'ajoute aux autres sources de revenus, tels que les dons des entreprises et des particuliers et la vente de billets, ainsi que des conseils des arts provinciaux et locaux. Habituellement, le soutien fédéral varie, représentant de à un ou deux pour cent des revenus totaux des plus grandes entreprises à près de dix pour cent dans le cas des petites entreprises régionales. Le soutien du gouvernement du Canada, par l'entremise du Conseil des arts du Canada, est crucial pour la viabilité des théâtres canadiens. Un accroissement modeste de cet investissement se traduirait par des meilleurs résultats globaux, se traduisant par des avantages améliorés qui contribueront au dynamisme et à la prospérité des collectivités à travers le Canada. Compte tenu de leurs répercussions économiques, culturelles et sociales, ces avantages prennent de multiples formes.

Depuis le tout début, Flin Flon est le défenseur du théâtre intégré dans la création locale ainsi que dans les tournées professionnelles. Pour les collectivités isolées comme la nôtre, le théâtre est une chose qui passionne, inspire et nous lie et qui est essentielle pour notre durabilité [TRADUCTION].
(Crystal Kolt, coordonnateur cultural, Conseil des arts de Flin Flon)

Un investissement dans le Conseil des arts du Canada permettra d'accroître le nombre et la qualité des emplois dans le secteur culturel.

Le festival de Stratford est un catalyseur pour le secteur touristique de Stratford, produisant 145 millions de dollars d'activité économique et 3 000 emplois à temps plein. Le théâtre est également un outil de vente clé pour les autres secteurs commerciaux qui sont attirés par la scène culturelle dynamique et la qualité de vie qu'elle offre à sa main-d'œuvre [TRADUCTION]. (Dan Mathieson, maire de Stratford)

Une étude de Nanos Research réalisée au début de 2014 comporte les énoncés suivants :

- ✓ Deux-tiers des Canadiens estiment que le théâtre permet d'attirer des entreprises dans les localités.

L'approche du 150^e anniversaire du Canada, en 2017, offre une raison de plus pour soutenir l'investissement dans les arts. Le patrimoine culturel et artistique demeure et offre des façons utiles aux Canadiens de souligner les réussites de notre pays durant ses 150 ans d'histoire.

- ✓ Soixante-dix-sept pour cent des Canadiens sont en faveur d'investissements supplémentaires dans le théâtre pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada².

² *Ibid.*

Recommandation 2

La PACT appuie la recommandation de la Coalition canadienne des arts de mettre sur pied un programme pilote de 25 millions de dollars sur trois ans au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour rehausser notre réputation sur la scène internationale pour le 150^e anniversaire du Canada.

Le Canada peut s'enorgueillir d'avoir un théâtre créatif et novateur. Il existe un marché au-delà de nos frontières pour les œuvres remarquables produites par nos troupes de théâtre. Lorsque les troupes sont en mesure de se produire dans d'autres parties du monde, elles créent des emplois et diversifient les revenus, contribuant ainsi à la croissance économique dans leurs propres localités.

Fait aussi important, une présence internationale pour nos meilleures œuvres théâtrales suscite l'enthousiasme devant le vaste éventail des possibilités et des activités culturelles offertes au Canada. Cela attire les touristes et appuie ainsi un secteur important de notre économie. En Ontario seulement, une récente étude a révélé que les touristes américains venant plus de 24 heures au pays pour assister à un événement culturel représentent deux-cinquième (2,2 millions) de l'ensemble des touristes visitant la province pendant plus de 24 heures. Près des deux-tiers (63 %) des touristes étrangers de l'Ontario ont participé à une activité artistique ou culturelle³.

- ✓ Quatre-vingt pour cent des Canadiens estiment que le théâtre rend les collectivités plus attrayantes pour les visiteurs⁴.

Recommandation 3

La Professional Association of Canadian Theatres se joint à Imagine Canada et à d'autres intervenants du secteur caritatif pour recommander au gouvernement du Canada de mettre en œuvre le crédit d'impôt allongé pour dons de charité.

Les dons de charité représentent approximativement un quart du revenu d'une troupe de théâtre type. Pour certaines grandes compagnies de théâtre, ces dons constituent – on s'en doute – une source de revenus beaucoup plus importante. La nécessité de chercher continuellement des revenus supplémentaires est constante.

À l'instar des autres organisations du secteur caritatif, les théâtres cherchent des moyens d'attirer de nouveaux donateurs et d'inciter les donateurs actuels à donner davantage.

³ <http://www.arts.on.ca/AssetFactory.aspx?did=8780>

⁴ *Ibid.*

⁵ <http://www.hillstrategies.com/content/volunteers-and-donors-arts-and-culture-organizations-canada-2010>

Alors que le montant des dons au secteur culturel augmente légèrement, le nombre de nouveaux donateurs demeure en revanche stable⁵.

Le crédit d'impôt allongé pour dons de charité proposé s'appuierait sur le crédit d'impôt allongé mis en œuvre récemment et encouragerait les Canadiens à donner davantage aux organismes caritatifs, en particulier les personnes à revenu moyen. Cela entraînera un accroissement de la participation des citoyens et une plus grande capacité et une plus forte résilience du secteur du théâtre.

Sachant que les organisations artistiques ont un solide bilan lorsqu'il s'agit de tirer pleinement parti des mesures, nous recommandons vivement la mise en œuvre du crédit d'impôt allongé pour dons de charité proposé. Cette mesure permettra d'accroître l'activité économique des théâtres et d'appuyer ainsi le programme d'emploi et de croissance du gouvernement du Canada.

Remarques sur la PACT

La PACT est la porte-parole des théâtres professionnels canadiens, un leader dans la collectivité nationale des arts de la scène et un ardent défenseur du théâtre.

Nous représentons près de 150 troupes de théâtre professionnelles à but lucratif et sans but lucratif se produisant dans des collectivités anglophones à travers le pays. Nos membres proviennent de milieux divers, de la plus importante compagnie de théâtre du pays aux petites troupes de théâtre qui desservent leurs auditoires dans les collectivités d'un océan à l'autre.

Depuis 1979, la PACT convoque les travailleurs du milieu du théâtre (tant de la scène que de l'administration) pour discuter des enjeux importants du jour et collaborer afin de trouver des solutions novatrices. La PACT est une organisation réceptive, consciente des besoins de ses membres et offrant des programmes et services qui sont bénéfiques pour notre collectivité, tels que le rapport sur les ressources humaines dans le milieu théâtral canadien et nos programmes annuels de perfectionnement professionnel.

Personne-ressource :

Jeremy « Boome » Stacey
Directeur exécutif
intérimaire
Professional Association of Canadian Theatres (PACT)

215, avenue Spadina, bur. 555
Toronto, ON M5T 2C7 Canada
Tél. : 416-595-6455
Courriel : boomers@pact.ca